



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES LUTHIERS ARTISANS EN GUITARES
ET AUTRES CORDES PINCÉES

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901
Parution au Journal Officiel le 06 avril 2013 - N° de Parution : 20130014

Le bilan 2021 et les actions 2022

En premier lieu, les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Cette newsletter a été réalisée par les responsables de commission, chaque vidéo présente le bilan et les actions des différentes commissions.

(Cliquer sur les photos pour accéder aux textes des articles et aux vidéos)

La Commission formation

Par [Jacques Carboneaux](#)



La Commission communication externe

Par [Fred Pons](#)



La Commission communication interne

Par Alexandre Sabot et Gilles Ferrand



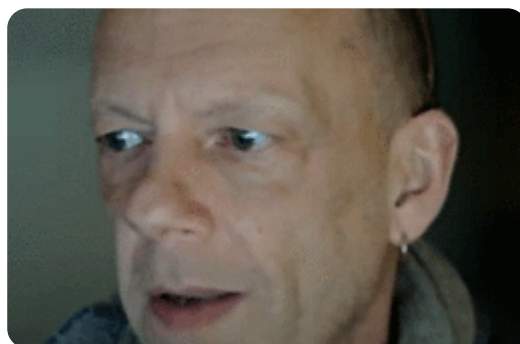
La Commission Charte de qualité

Par Julien Lebrun



La Commission bois et matériaux de lutherie

Par Jacques Carbonneaux



Les publications APLG

Par Giuliano Nicoletti



Le mot de la Déléguée générale

Par Périne Champagne



Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de APLG.

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)

Copyright © 2025 APLG - Association Professionnelle des Luthiers artisans en Guitare
99 rue de l'Amiral Courbet, chez Julien LEBRUN, 59170 CROIX, France